

Documents et informations à fournir lors de l'acceptation du devis

Ces informations et documents sont primordiaux afin de respecter la réglementation mise en place au niveau national pour la transmission de documents à des organismes d'État.



Ils devront être remis à votre commercial en vue de la planification de la mise en service.

Sollicitez au besoin votre trésorier et la préfecture pour l'obtention des éléments.

Pour toute information complémentaire : contactez-nous au 05.55.48.45.00

Signature électronique des documents : acquisition de certificats RGS**

Le certificat fourni par la DGFIP n'est pas suffisant en termes de sécurité et de périmètre fonctionnel.

La mission d'acquiescer un certificat par signataire auprès de l'un des 3 fournisseurs ci-après **revient à la collectivité/établissement**... Il convient donc de faire les démarches d'acquisition des certificats RGS** sous forme de clé USB de préférence. Le tableau ci-après détaille les possibilités d'abonnements (nous préconisons de souscrire pour 3 ans).

Fournisseur	Dénomination	Lieu de récupération	Tarif abonnement par signataire
CERTINOMIS	CERTINOMIS TELESERVICES : offre Autorités Administratives http://www.certinomis.fr/nos-solutions/lidentite-professionnelle/offre-autorites-administratives/teleservices	Guichet du bureau de poste de votre choix (ou en option payante, sur site)	- Annuel : 125€ HT = 110+15 par clé - 2 ans : 195€ HT = 180+15 par clé - 3 ans : 270€ HT = 255+15 par clé
CHAMBERSIGN	AUDACIO - RGS** http://www.chambersign.fr/signature-electronique-audacio-rgs/	Chambre de Commerce et d'Industrie	- Annuel : 130€ HT = 80+50 par clé (durée de vie 3 ans) - 3 ans : 270€ HT = 220+50 par clé
INFOGREFFE	CERTIGREFFE http://www.certigrefe.fr/index.php?page=certigrefe-collectivites	Grefe du Tribunal de Commerce	- Annuel : 119 € HT = 59+60 par clé (durée de vie 3 ans) - 3 ans : 237 € HT = 177+60 par clé

① **Les délais de livraison des fournisseurs sont de 2 semaines minimum** : il convient donc de passer commande le plus tôt possible (d'autant plus que pour 2 des 3 fournisseurs, il faut se déplacer à la CCI ou au Greffe du Tribunal de Commerce), afin que les délais d'obtention des clés ne perturbent pas le déploiement de la solution.

Informations pour le paramétrage de la Plateforme CERIG



Un abonnement par signataire et entreprise est au minimum requis.
Le n° SIREN et vos pratiques qualifient le nombre d'abonnements nécessaires.

Le client se charge de compléter le(s) document(s) *Plate-Forme_CERIG2016.xls* transmis avec le devis.

Pour la partie HELIOS (flux PESv2)

1. **Modification de la note de cadrage :**
 - a. renseigner **l'opérateur de télétransmission utilisé**, à savoir les zones suivantes ...

Nom du dispositif : S²LOW
 Référence de l'homologation : S²LOW
 Référence de l'opérateur : ADULLACT
 Numéro de téléphone : 04 67 65 05 88
 Adresse de messagerie : admins2low@adullact.org
 Adresse postale : 836 RUE MAS DE VERCHANT 34000 MONTPELLIER
 Date d'homologation : janvier 2011

- b. renseigner **le nom du certificat utilisé**, dans la partie **Signature électronique**, en lieu et place de la mention *Certificat gratuit délivré par la DGFIP*
2. **Copie de la fiche navette** (document qui peut être détenu par la Trésorerie) avec vérification voire modification du **site destinataire (partie « Les FLUX (ALLER et RETOUR)**

Pour la partie ACTES BUDGETAIRES (transmission au contrôle de légalité)

Modification de la convention de raccordement (convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité). **Si la convention n'est pas signée, contacter la préfecture** (ou la sous-préfecture) pour obtenir le document.

Dans cette convention, renseigner ainsi **l'opérateur de télétransmission** ...

Nom du dispositif : S ² LOW
Référence de l'homologation : S ² LOW
Référence de l'opérateur : ADULLACT
Numéro de téléphone : 04 67 65 05 88
Adresse de messagerie : admins2low@adullact.org
Adresse postale : 836 RUE MAS DE VERCHANT 34000 MONTPELLIER
Date d'homologation : janvier 2011
... et sur certaines conventions :
- Le trigramme : SLO
- La date d'homologation : janvier 2007

Choix d'un référent parmi la liste des agents utilisateurs déclarés pour la collectivité/établissement et informations le concernant ...

- ▶ (sous-)Préfecture de raccordement
- ▶ Nom/Prénom de l'agent télé transmetteur
- ▶ Adresse e-mail de l'agent télé transmetteur

Déroulement et planification de l'intervention

La qualité des informations fournies contribue au bon déroulement de la mise en service de la Plateforme CERIG. Ce déploiement, assuré par les techniciens CERIG, se déroule en 3 temps :

1. Paramétrage de la Plateforme web, **sur la base des informations fournies par le client**.
NB : son accès n'est possible que 15 à 20 jours après le paramétrage → la formation n'est donc pas planifiable immédiatement après paramétrage, d'où l'importance de fournir rapidement les informations attendues.
2. Installation (ou télé-installation) des postes utilisateurs
3. Formation des utilisateurs & signataires
NB : en fonction du nombre de postes utilisateurs à configurer, les étapes 2 et 3 pourront être dissociées dans le temps.

Un technicien vous contactera pour :

- ▶ vérifier et collecter définitivement l'ensemble des informations attendues,
- ▶ planifier les interventions (paramétrage de la Plateforme, installation des postes, formation sur site).